

Le travail paie, qu'est-ce à dire ?

Jean-Marie Harribey

23 décembre 2018

<https://blogs.alternatives-economiques.fr/harribey/2018/12/23/le-travail-paie-qu-est-ce-a-dire>

C'est devenu l'un des refrains les plus entendus. Le gouvernement, les économistes dominants, surtout ceux qui interdisent l'augmentation du Smic¹, le répètent à l'envi : « il faut que le travail paie ». Telle fut encore récemment la déclaration d'Édouard Philippe² pour habiller les propositions d'Emmanuel Macron visant à désamorcer le mouvement des Gilets jaunes. Mais elle n'est pas nouvelle, les ministres successifs de travail avaient également exprimé cette maxime, notamment Myriam El Khomri et Muriel Pénicaud, pour faire accepter leurs différentes lois travail. Ne voyons pas un paradoxe dans le fait que ceux qui ont affaibli les droits des travailleurs depuis tant d'années et organisé la baisse relative des salaires par rapport à la richesse produite deviennent tout à coup des défenseurs du travail. C'est un retournement fréquent dans l'histoire de la lutte idéologique des classes : retourner la réalité pour donner à voir son contraire. C'est vieux comme la domination, et c'est encore plus frappant à l'ère de la post-vérité et des fameuses *fake news*.

Deux questions se posent alors. Pourquoi le travail n'est-il pas assez bien payé ? En retournant le retournement, pourquoi le travail paie tout ?

1. Le travail n'est pas bien payé

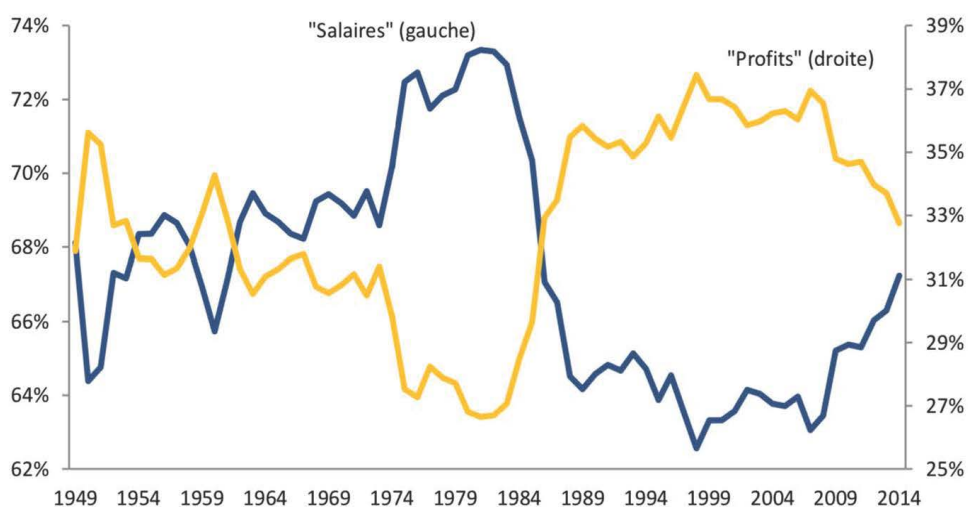
La première question est la plus simple. Quarante années de capitalisme néolibéral ont laminé la part des salaires dans la valeur ajoutée en même temps que la gouvernance des entreprises était orientée exclusivement vers la rémunération des actionnaires, que la fiscalité progressive était restreinte et que les services publics étaient peu à peu affaiblis sinon privatisés.

De multiples raisons sont invoquées pour justifier – bien plus qu'expliquer – cette évolution : coût du travail trop élevé, révolution technique impliquant la mise au rencart des travailleurs insuffisamment qualifiés ou leur emploi pour une misère, et, par dessus tout, une mondialisation rendue responsable par ceux-là mêmes qui la glorifiaient ou l'organisaient. Autant de raisons qui obligerait à comprimer les salaires, directs et indirects à travers les cotisations sociales. Or, durant les deux décennies 1980-1990, la part salariale a considérablement baissé.

¹ Rapport du groupe d'experts sur le Smic, 28 novembre 2018, <https://www.tresor.economie.gouv.fr/Articles/dde13ee9-4a3f-4f7f-8acb-a3c341dc39a4/files/61073b94-f3b1-444d-8c8c-cbcea181f066>. Pierre Cahuc et Francis Kramarz, « Une hausse du Smic n'est pas un bon instrument pour lutter contre la pauvreté », *Le Monde*, 15 décembre 2018, https://www.lemonde.fr/idees/article/2018/12/14/une-hausse-du-smic-n-est-pas-le-bon-instrument-pour-lutter-contre-la-pauvrete_5397600_3232.html

² Édouard Philippe, « [Nous accélérons les mesures pour le pouvoir d'achat](#) », *Les Échos*, 17 décembre 2018.

Partage de la valeur ajoutée des SNF, en %



Source : Afep à partir d'INSEE.

https://www.afep.com/uploads/medias/documents/Flash_eco_0615-Trois_question_sur_le_partage_de_la_valeur_ajoutée_en_France.pdf

4. Partage de la valeur ajoutée à prix courants en 2017

	1990	2000	2007	2017
	(en %)			
Rémunération des salariés	56,6	56,7	56,2	58,6
Salaires et traitements bruts	41,1	41,6	41,5	42,8
Cotisations sociales à la charge des employeurs	15,5	15,1	14,7	15,7
Excédent brut d'exploitation	31,6	31,9	33,1	32,6
Impôts sur la production	3,7	4,5	4,6	5,2
Subventions d'exploitation	-1,0	-1,0	-1,4	-2,2
Revenu mixte brut des EI	9,1	7,9	7,4	5,9
Ensemble	100,0	100,0	100,0	100,0
	(en milliards d'euros)			
Valeur ajoutée brute	943,9	943,9	1 742,5	2 042,1
+ impôts sur les produits ¹	124,1	169,3	211,4	271,0
- subventions sur les produits	-14,4	-17,0	-12,6	-21,4
Produit intérieur brut (PIB)	1 053,5	1 096,1	1 941,4	2 291,7

1. TVA, impôts sur les importations et autres impôts sur les produits (TIPP, taxes sur les tabacs, sur les alcools, etc.).

Champ : France.

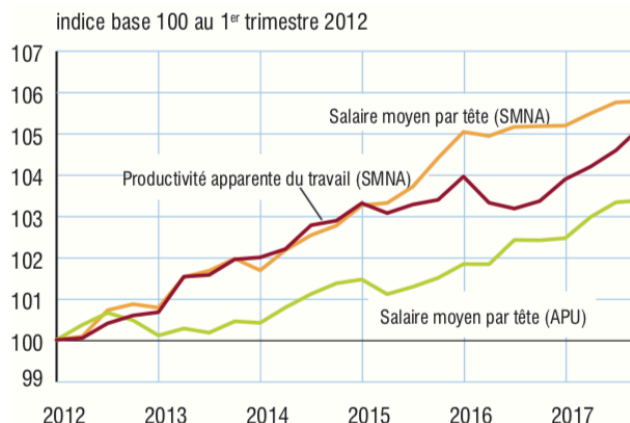
Source : Insee, comptes nationaux, base 2014.

INSEE Références, Édition 2018 – Fiches – Activité, emploi et coûts salariaux

La part des salaires dans la valeur ajoutée dépend de l'évolution relative des salaires par rapport à la productivité du travail. Dans la période récente, cette part des salaires s'est à peu près stabilisée au niveau bas où elle était descendue lors de l'avènement des politiques néolibérales.

3. Évolution trimestrielle en termes réels des salaires et de la productivité apparente du travail entre 2012 et 2017

Champ : France ; les SMNA sont hors services aux ménages.
 Note : pour obtenir le SMB et le SMPT en termes réels, leurs valeurs nominales sont déflatées par l'indice des prix de la consommation des ménages (comptes nationaux).
 Source : Insee, comptes nationaux.

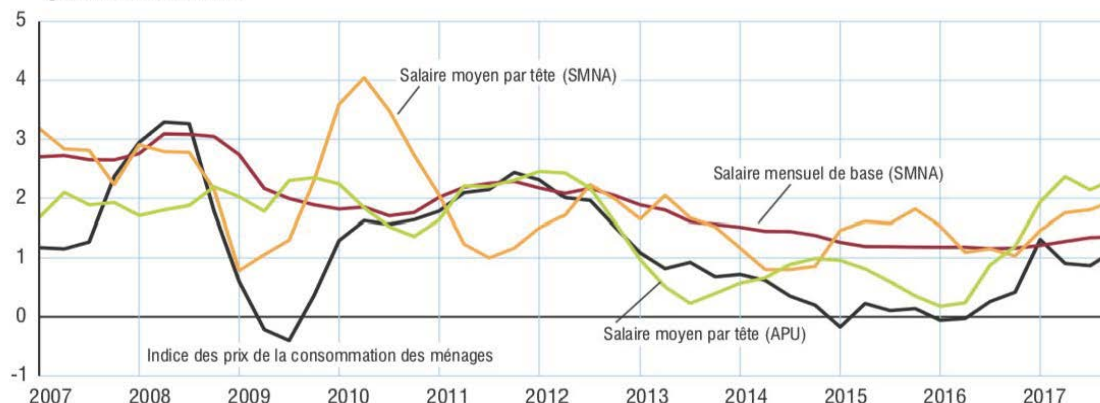


INSEE Références, Édition 2018 – Fiches – Activité, emploi et coûts salariaux

L'évolution des salaires peut aussi s'examiner en comparant le salaire moyen, le salaire de base et les prix. Le gain de pouvoir d'achat fut minime au cours des dix dernières années.

2. Évolution des salaires nominaux et des prix entre 2007 et 2017

glissement annuel en %



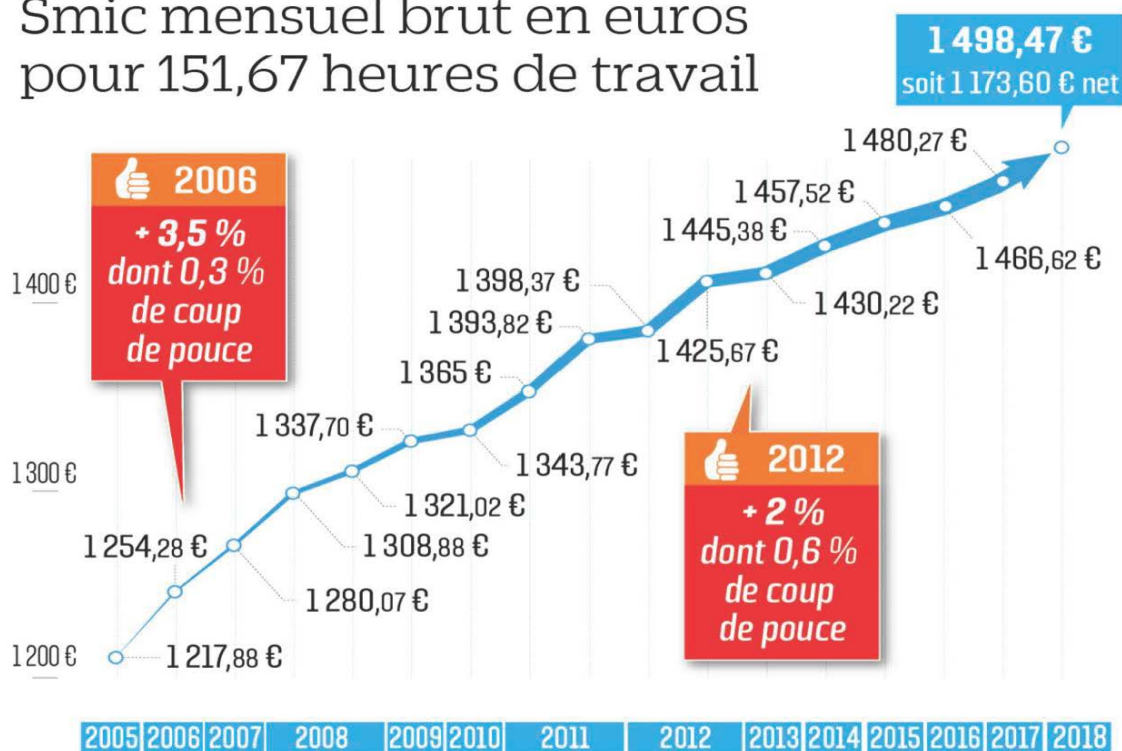
Champ : France pour le salaire moyen par tête (SMNA, secteur marchand non agricole, hors services aux ménages et APU, administrations publiques) et l'indice des prix de la consommation des ménages ; France métropolitaine, entreprises de 10 salariés ou plus des secteurs SMNA, santé, action sociale et enseignement privé, pour le salaire mensuel de base (SMB).

Sources : Insee, comptes nationaux ; Dares, enquête sur l'Activité et les conditions d'emploi de la main-d'oeuvre (Acemo).

INSEE Références, Édition 2018 – Fiches - Revenus et coût du travail

Quant au SMIC, il n'a bénéficié d'augmentation supérieure à la hausse des prix que rarement au cours des quinze dernières années. Le gouvernement Macron-Philippe a donc choisi de poursuivre dans cette voie : au 1^{er} janvier 2019, il n'augmentera que de 1,8 %.

Smic mensuel brut en euros pour 151,67 heures de travail



SOURCE/INSEE.

LP/INFOGRAPHIE.

Source <http://www.leparisien.fr/economie/une-hausse-du-smic-detruit-elle-des-emplois-comme-l-assure-la-ministre-du-travail-10-12-2018-7965045.php>

L'économiste Michaël Zemmour a fait remarquer que le Smic dit « super brut », c'est-à-dire incluant toutes les cotisations sociales (dites salariés et employeurs) n'avait pas augmenté depuis deux ans plus vite que le salaire brut moyen.³ D'autre part, une hausse du Smic entraîne un rapprochement vers le salaire médian mais sans déplacer celui-ci, ce qui signifie que la répercussion d'une hausse du Smic sur les salaires au dessus décline rapidement.

Quel est l'impact des mesures adoptées par le gouvernement Macron-Philippe pour l'année 2019 ?

Mesures	Cadeaux aux premiers de cordée	Allègements pour les pauvres	Total coût budgétaire
CICE	20 Mds		
Allègements cotisations	20 Mds		
Suppression de l'ISF	+4 Mds		
Flat tax de 30 %	+15 Mds ⁴		
Désocialisation des HS	+2 Mds		
Défiscalisation des HS	+2 Mds		
Annulation de la hausse de la taxe sur les carburants		+4 Mds	
Annulation de la hausse de la CSG pour les retraités <2000€		+1,5 Md	
Prime pour l'activité		+2,5 Mds	
Total coût budgétaire	63 Mds	8 Mds	71 Mds

³ Voir le graphique de Michaël Zemmour, « Revalorisation du Smic... pas si compliqué (que le pense G. Duval) », 11 décembre 2018, <https://blogs.alternatives-economiques.fr/zemmour/2018/12/11/revalorisation-du-smic-pas-si-complique-que-le-pense-g-duval>

⁴ Selon le chiffre de Gabriel Zucman, « La "flat tax" est une bombe à retardement pour les finances publiques », *Le Monde*, 25 octobre 2017, <https://gabriel-zucman.eu/flat-tax-macron>. Si l'on compte le déplacement de salaires vers des dividendes, le manque pour le budget public pourrait être de 20 Mds.

Le président de la République française aime près de 8 fois plus les premiers de cordée que les derniers.

2. Pourquoi le travail paie tout

Cette seconde question est plus complexe car elle suppose de mettre à bas tout l'édifice idéologique entourant la création de valeur et le salaire.

Le leitmotiv libéral « il faut que le travail paie » masque le fait que, au sens propre, c'est le travail qui paie tout. Parce que seul le travail engendre de la valeur ajoutée monétaire et que celle-ci, examinée en termes de répartition, se déverse en salaires, profits et transferts sociaux. C'est donc le travail qui engendre tous les revenus. Ce ne serait pas exagéré de dire que ce sont les travailleurs qui paient les profits des capitalistes, en plus de leurs propres salaires, les pensions aux retraités, les allocations aux chômeurs, etc. Ah, me direz-vous, les employeurs paient la masse salariale, achètent les machines, etc. Oui, ce faisant, ils *avancent* du capital. Et la valeur ajoutée produite par les travailleurs les rembourse, avec en sus le profit, destiné à accumuler du capital, et ainsi de suite.

Une fois cela intégré, la distinction oiseuse entre cotisations sociales dites salariales et les cotisations sociales dites patronales s'effondre. Répétons que toutes les cotisations sont prélevées sur la valeur produite.

Certes, mais alors les impôts ? Les impôts sur le revenu, sur le patrimoine (en baisse avec la suppression de l'ISF !) ou sur la consommation (TVA, taxes diverses) sont payés par les revenus, quelle que soit leur forme (salaires, dividendes...), dont l'origine est encore une fois le travail.

Au passage, remarquons que la différence entre impôts et cotisations sociales ne tient pas à leur source, mais seulement à l'assiette de leur calcul. On y reviendra prochainement avec la question des retraites. Et on l'a vu récemment avec l'affaire des taxes sur les consommations énergétiques⁵. Finalement, si l'on veut savoir qui paie, il faut regarder, d'une part, ce qu'il se passe au niveau de la production : le travailleur paie tout ; et, d'autre part, au niveau de l'utilisation finale de la production : le consommateur paie tout... avec ce qui vient du travail ! Le déni de la distinction entre source et assiette d'un prélèvement, ainsi que l'ignorance de l'origine de la valeur conduisent à certaines confusions, notamment sur les cotisations sociales, sur le revenu universel, sur la taxation des robots, etc.

Au fond, ces précisions invitent à réfléchir à ce qu'est le salaire. Vieille question. Le salaire rémunère la force de travail dont le niveau dépend de l'évolution socio-économique et du rapport de forces entre employeurs et travailleurs. Les inégalités entre salaires n'ont rien à voir avec la productivité de chacun.

Quand Macron décide d'augmenter la prime d'activité plutôt que le Smic, il opère un quintuple coup de force :

- il empêche la progression des salaires ;
- il discrimine les salariés payés au Smic ;
- il empêche la progression des droits à la retraite ;
- il empêche la progression du financement de la protection sociale avec la prime d'activité et les heures supplémentaires sans cotisations ;
- il détruit à terme les services publics avec la défiscalisation des heures supplémentaires et la diminution des impôts.

⁵ Jean-Marie Harribey, « Pas n'importe quelle taxes ! Et sous conditions ! », 19 décembre 2018, <http://harribey.u-bordeaux4.fr/travaux/soutenabilite/taxes-ecologiques.pdf>

Dès qu'il est question du salaire dans sa partie socialisée, aussitôt le dogme libéral de la baisse des dépenses publiques et sociales resurgit sous la forme d'une injonction relevant d'une loi quasi naturelle : 56,4 % du PIB, nous dit-on, c'est trop, d'autant plus que ce niveau est le plus haut du monde. Sauf que, d'une part, ce chiffre est faux, et, d'autre part sa mise en avant relève d'une mauvaise foi évidente.

Faux car les dépenses publiques englobent les consommations intermédiaires publiques, alors que le PIB auquel elles sont comparées ne contiennent pas les consommations intermédiaires de l'ensemble de l'économie. En 2017, les dites dépenses publiques s'élevaient à 1294 milliards, la valeur ajoutée brute des administrations publiques s'élevait à 374,6 milliards d'euros, soit 29 % de ce qui est mesuré sous le terme de « dépense publique », tandis que plus de la moitié de celle-ci est constituée par les transferts sociaux, soit environ 700 milliards d'euros. Les consommations intermédiaires publiques s'élevaient à 111,7 milliards, le PIB à 2291,7 milliards et toutes les consommations intermédiaires à 1986,4 milliards, exclues du PIB. Donc, ou bien on devrait sortir des dépenses publiques les consommations intermédiaires publiques, ce qui ramènerait la part des dépenses publiques à 49,7 % du PIB, ou bien on devrait comparer toutes les dépenses publiques au PIB augmenté des consommations intermédiaires totales, et on obtiendrait une part des dépenses publiques de 29,2 % du PIB. Dans tous les cas, la présentation habituelle (56,4 % du PIB) est fautive. Comme le dit le site FIPECO, « Les dépenses publiques sont souvent exprimées, y compris dans cette fiche et sur ce site, en points ou % du PIB (le PIB de 2017 étant estimé à 2 292 Md€), ce qui est un abus de langage car seule la valeur ajoutée des APU pourrait être exprimée en pourcentage du PIB », ce qui donnerait $374,6 / 2291,7 = 16,3$ % du PIB.⁶

De plus, et là, l'ignorance cohabite avec la mauvaise foi, derrière ladite dépense publique se trouvent des sommes qui alimentent la dépense privée et nourrissent des revenus et emplois du secteur privé : près des deux tiers des dépenses de santé sont des revenus des professionnels de santé libéraux, des cliniques privées et des laboratoires pharmaceutiques, les investissements en infrastructures sont les revenus du secteur du bâtiment, etc. Sans oublier le fait que, dans les comparaisons internationales, la définition des dépenses publiques ne recouvre pas le même champ. Aux États-Unis, les dépenses de santé sont privées pour la plupart, les primes aux compagnies privées d'assurance sont donc hors statistiques de la dépense publique. Et, en Allemagne, il n'y a pas d'école maternelle.

Le tintamarre autour de la dette publique française est également susceptible de dévoilage : la comparaison entre celle-ci et le PIB, qui approche les 100 %, n'a guère de sens puisqu'elle met en rapport un stock de dette avec un flux annuel de revenu.⁷

⁶ Je ne trouve pas l'argument selon lequel « les dépenses publiques ne font pas partie du PIB » suffisant. Non pas qu'il soit faux lorsqu'on considère que la comptabilité nationale calcule les agrégats de trois manières différentes : sous l'angle de la production (somme des valeurs ajoutées), sous l'angle du revenu (somme de tous les revenus distribués), sous l'angle de la dépense (consommation et investissement) ; les trois agrégats devant être égaux. Mais la dépense publique se retrouvera à l'intérieur de la dépense totale à trois restrictions ou précisions près : les consommations intermédiaires exclues, une partie de la dépense publique entraînant aussitôt une dépense privée, une autre partie versée en nature (soins, éducation). Mais, par construction, les dépenses totales dans l'économie du pays dépassent la "dépense" au sens de la comptabilité nationale et donc son PIB. Mais, par construction, la dépense totale dans l'économie du pays dépasse son PIB. C'est en ce sens qu'il faut comprendre que la dépense publique, telle qu'elle est calculée, ne fait pas partie du PIB. Autrement dit, dépenses publiques et PIB sont incommensurables. <https://www.fipeco.fr/pdf/0.97920700%201542645977.pdf>.

⁷ Pour un état des lieux, voir Christian Chavagneux, « Dette publique : pas de quoi paniquer ! », 17 décembre 2018, https://www.alternatives-economiques.fr//dette-publique-de-quoi-paniquer/00087452?utm_source=emailing&utm_medium=email&utm_campaign=NL_Quotidienne%2F17122018%2017/12/2018

Terminons en rappelant que le grief le plus souvent invoqué par les libéraux qui veulent restreindre la sphère non marchande en saturant le débat politique de la prétendue nécessité de baisser la dépense publique est que cette sphère serait parasitaire pour l'économie marchande, seule légitime car seule productive à leurs yeux, ce qui obligerait à prélever l'une pour financer l'autre. Rien n'est plus faux. Les travailleurs employés dans la fonction publique (fonctionnaires comme salariés sous droit privé) sont productifs, non seulement de services utiles (éducation, soins...), mais aussi de valeur économique, comptabilisée dans le PIB à hauteur des salaires versés. Dès lors, les impôts et cotisations, dénommés souvent de manière péjorative prélèvements obligatoires, constituent en réalité le paiement collectif du produit non marchand, qui s'ajoute au produit marchand et ne lui est pas soustrait : une vraie valeur ajoutée, monétaire, mais non marchande. Les prélèvements sont donc effectués sur un produit total déjà augmenté du produit non marchand.⁸ Et ils sont payés *collectivement* par tous les contribuables et cotisants ; par analogie, les consommateurs paient *individuellement* leurs achats de voitures ou d'ordinateurs, sans que l'on puisse dire qu'on prélève quelque chose sur eux pour « financer » les travailleurs qui les fabriquent. Donc, tous les idéologues libéraux se trompent et nous trompent en affirmant : « l'économie gratuite est intégralement financée par les producteurs de richesses marchandes, ceux qui, au sens propre, font du fric. »⁹ Cette maxime, qui pourrait figurer au Panthéon de la « connerie » (comme dit Michel Husson¹⁰), oublie que le travail paie tout parce qu'il produit tout, même là où ne pénètre pas le capital.

⁸ Le détail de cette thèse dans Jean-Marie Harribey, *La richesse, la valeur et l'inestimable, Fondements d'une critique socio-écologique de l'économie capitaliste*, Les Liens qui libèrent, 2013. *Les feuilles mortes du capitalisme, Chroniques de fin de cycle*, Le Bord de l'eau, 2014.

⁹ Jean Peyrelevade, « Quand l'économie du partage aveugle les anticapitalistes », *Les Échos*, 20 janvier 2016.

¹⁰ Michel Husson, « Les fondements microéconomiques de la connerie », *Alencontre*, 30 novembre 2018, <http://alencontre.org/economie/les-fondements-microeconomiques-de-la-connerie.html>